

PROTOCOLE PREVENTIF DE GESTION DES RONGEURS EN HELICICULTURE

Préambule :

Il y a environ 350 héliculteurs professionnels en France.

Les parcs d'élevage peuvent s'étendre de 100, 200, 800, 1000, jusqu'à plus de 5 000 m², où des milliers d'escargots sont élevés.

Les parcs d'élevage sont en pleine nature et toujours en extérieur.

Les héliculteurs déplorent de plus en plus d'infestations de rongeurs dans les parcs. Ceux-ci consomment à la fois les escargots et les aliments, et ils occasionnent des dégâts sur les structures des parcs. Ces rongeurs peuvent également facilement pénétrer dans les parcs par leurs galeries.

Au regard des conditions d'élevage d'escargots, il est probable que les rongeurs concernés soient majoritairement des rats d'égout (*Rattus Norvegicus*).

La présence des rats implique :

- Une consommation accrue des aliments d'élevage.
- Une mortalité importante des escargots élevés (jusqu'à 80% chez certains éleveurs) : les rats consomment l'escargot juvénile en intégralité, et l'hépatopancréas des escargots adultes, ce qui les tue.
- Une impression de mauvaises conditions d'hygiène, lors des contrôles sanitaires effectués sur les élevages, et au regard des visiteurs lors de l'accueil sur les exploitations hélicoles.
- Le transfert de maladies et zoonoses sur les installations et les escargots.



- **Produits réservés aux héliculteurs professionnels (avec N° de SIRET ou N° de MSA).**
- **Utiliser les produits biocides avec précaution.**
- **Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ces produits.**

Contrôle des rongeurs en héliiculture :

La société LE GASTEROPOTE, soucieuse de proposer des services et des produits efficaces à ses clients, a contacté l'entreprise LIPHATECH, pour obtenir de l'aide et des conseils à l'utilisation des rodenticides dans ce milieu spécifique.

Un protocole de gestion tout au long de l'année est ainsi proposé.

- Le protocole de lutte a été étudié et travaillé par le responsable technique. La gamme répond à une clientèle Grand Public (**utilisation sans certibiocide**).

Conditions d'application générales :

Comme dans tout élevage, il n'est pas possible d'avoir les appâts en présence directe des escargots. Les substances actives anticoagulantes ne sont pas toxiques pour les escargots, ceux-ci peuvent en consommer sans en ressentir les effets. Ils seront cependant porteurs des résidus.

Ainsi la préconisation de traitement impliquera :

- La mise en place d'une barrière protectrice autour des parcs.
- La mise en place de pièges mécaniques dans les parcs.
- Des mesures d'hygiène aux abords des parcs (propreté, tonte à ras, etc...).
- **L'épandage préventif d'un répulsif naturel = du TOURTEAU de RICIN en pellets ou granulés.**
- L'obturation convenable, si nécessaire, des galeries existantes faites par les rats à l'intérieur et à l'extérieur des parcs.



NOUVEAU

Mise en place et calendrier de suivi :

- Sur un parc d'élevage, il sera préconisé une protection tout au long de l'année à l'aide d'appâts rodenticides :

1* Installer **tous les 10 à 20 mètres, un poste d'appâtage sécurisé AEGIS ALL IN BOX RAT NOIR 80016651 ou TRANSPARENT 80016652**, spécialisé pour le contrôle sécurisé des rats et la protection des appâts, comportant les appâts adaptés, en fonction de la période, tout autour du parc d'élevage.

2* Installer **tous les 10 à 15 mètres, entre chaque allée de structures d'élevage (surfaces de collage et mangeoires), un piège mécanique sécurisé AEGIS ALL IN BOX RAT NOIR 80016651 ou TRANSPARENT 80016652**, (en fonction de l'infestation), spécialisé pour le piégeage efficace et sécurisé des rats, sans utiliser d'appâts rodenticides.

3* **Renforcer également la protection des bâtiments de stockage** d'aliments et les zones infestables, avec des **postes AEGIS ALL IN BOX RAT** tous les 10 à 20 mètres.

- **Pendant la période de vide sanitaire :** en absence d'aliments et d'escargots, **remplir les postes AEGIS ALL IN BOX RAT, avec 60 à 80 g de GENERATION BLOCK 80000456 à base de 0.0025 % DIFETHIALONE AMM N° FR - 2012 - 0499** (entre 3 et 4 blocs de 20 g percés et emballés), **pour** maintenir la protection du site et réduire la propagation des rongeurs, avant l'installation des escargots. **Remplacer les appâts toutes les semaines, si nécessaire. Durée de péremption = 36 mois.**

2

SARL LE GASTEROPOTE Fournitures HELINOVE
39, rue de l'Eglise / 85500 SAINT PAUL EN PAREDS
☎07.71.64.12.74. E-mail: d.billaud@helinove.com

Site: <https://www.helinove.com> Blog: <https://www.legasteropote.com>
SARL au capital de 10.000 € / Siret 823 397 864 000 13 / Code APE 4621Z

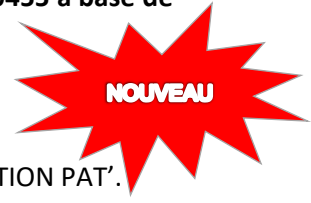


NOUVEAU

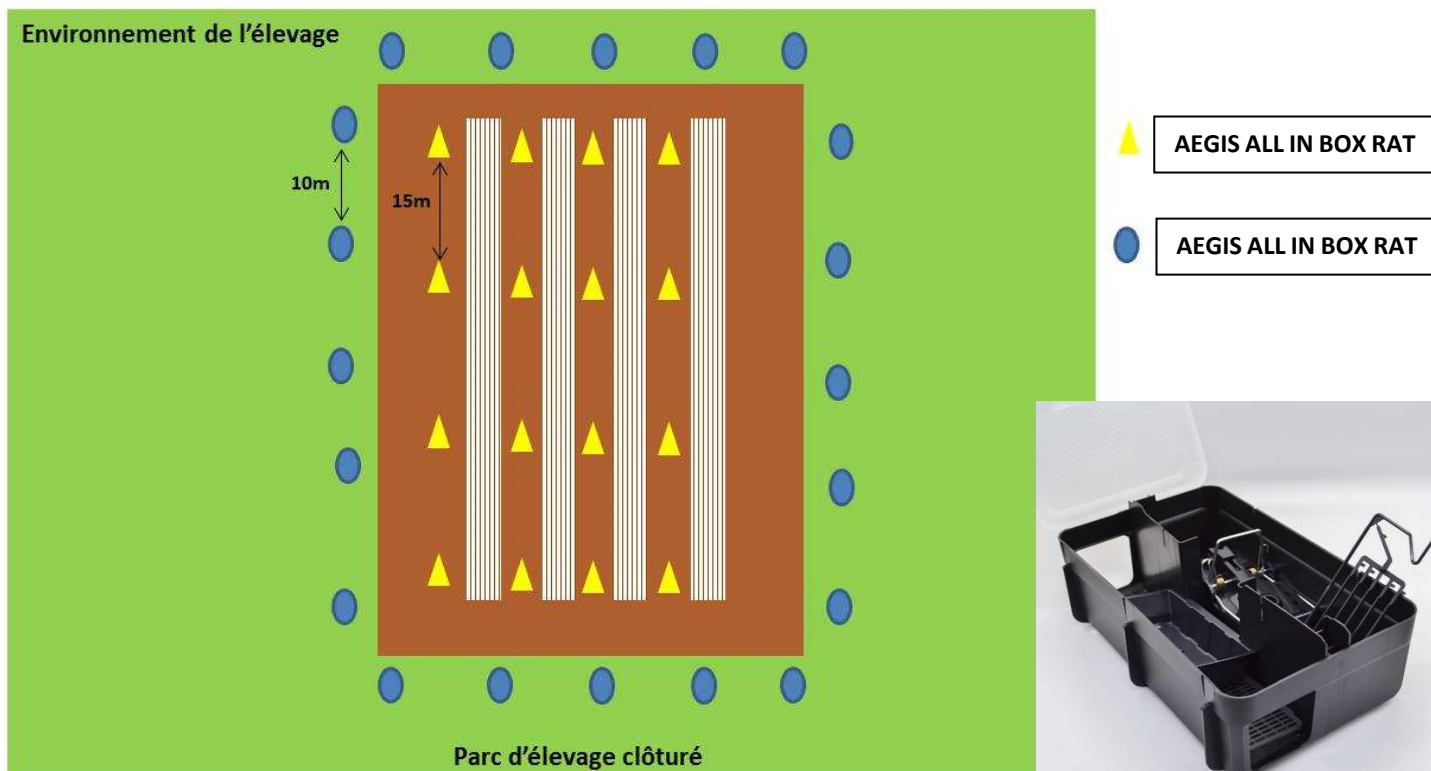
- **Quinze jours avant la mise en parcs des escargots, et pendant toute la période d'élevage :** remplir les postes AEGIS ALL IN BOX RAT, avec 100 g de GENERATION PAT' 80000455 à base de 0.0025 % DIFETHIALONE AMM N° FR - 2012 - 0500 (10 sachets de 10 g).

Durée de préemption = 48 mois.

- Vérifier la disponibilité des appâts toutes les semaines : en cas d'appâts consommés ou souillés, remplir à nouveau le poste avec 100 g de GENERATION PAT'.
- Si les appâts n'ont pas été consommés et ne sont pas dégradés par les intempéries, il est possible de ne les remplacer qu'au bout d'un mois.



A titre d'illustration du protocole, ci-dessous, le schéma décrit un exemple d'implantation type :



Remarque :

Les emplacements des postes d'appâtage et des pièges mécaniques ne doivent pas être figés dans l'espace !

En fonction de l'observation des lieux de passages effectifs des rongeurs, il faut replacer les postes et les pièges à proximité des passages constatés.

Le laboratoire LIPHATECH est en cours de valider une solution de barrière physique, sur le fait que les escargots ne rentrent pas dans les boîtes appâts, ni les pièges mécaniques ALL IN BOX RAT.

Nous vous tenons informé une fois cette solution accordée.



3

SARL LE GASTEROPOTE Fournitures HELINOVE

39, rue de l'Eglise / 85500 SAINT PAUL EN PAREDS

☎ 07.71.64.12.74. E-mail: d.billaud@helinove.com

Site: <https://www.helinove.com> Blog: <https://www.legasteropote.com>

SARL au capital de 10.000 € / Siret 823 397 864 000 13 / Code APE 4621Z

mercredi 18 janvier 2023



Coûts :

Exemple pour 1 parc de 1000 m² = 40 m longueur * 25 m largeur. Avec 1 bâtiment de stockage de 100 m².

Vide sanitaire du 01 Octobre ou 30 Avril = 7 mois.

Période d'élevage du 01 Mai au 30 Septembre = 5 mois.

Besoins en postes sécurisés :

- **20 postes d'appâtage AEGIS ALL IN BOX RAT NOIR** code 80016651 : 14 pour le parc d'élevage et 6 pour le bâtiment de stockage.
- **9 pièges mécaniques AEGIS ALL IN BOX RAT TRANSPARENT** code 80016652.
- **Appâts GENERATION BLOCK** code 80000456 :
4 blocs * 20 g * 20 postes * 7 mois = 11.2 Kg
- **Appâts GENERATION PAT'** code 80000455 :
10 sachets * 10 g * 20 postes * 5 mois = 10 Kg



Budget :

Matériels amortissables sur 5 ans : 763.00 € HT, soit 153.00 € HT par année.

20 postes AEGIS ALL IN BOX RAT NOIR * 26.00 € HT = 520.00 € HT.

9 pièges AEGIS ALL IN BOX RAT TRANSPARENT * 27.00 € HT = 243.00 € HT.

Consommables annuels : 220.00 € HT

11.2 Kg GENERATION BLOCK * 8.00 € HT = 90.00 € HT.

10 Kg GENERATION PAT' * 13.00 HT = 130.00 € HT.

Soit un total de 373.00 € HT par année. Plus TVA à 20 %.



Sur la base d'un prix de vente de l'escargot vif sec de 6.00 € HT le Kg, **le protocole de lutte « coûte » un peu moins de 65 Kg d'escargots vifs !...**

SARL LE GASTEROPOTE Fournitures HELINOVE

39, rue de l'Eglise / 85500 SAINT PAUL EN PAREDS

☎ 07.71.64.12.74. E-mail: d.billaud@helinove.com

Site: <https://www.helinove.com> Blog: <https://www.legasteropote.com>

SARL au capital de 10.000 € / Siret 823 397 864 000 13 / Code APE 4621Z